



1

Rappel

Le Niger a signé et ratifié en général la plupart des conventions relatives aux questions des armes et celles sur les mines terrestres en particulier

convention sur les mines Anti Personnel	04.12.1997	Ratification : 23.03.1999
---	------------	---------------------------

En2011, suite au changement de la situation sécuritaire après le conflit dans le Nord du pays et à la crise libyenne, le Niger a révélé la présence d'un champ de mines APID 51 sur le poste militaire avancé de Madama estimé à 2400m2..

L'enquête technique de 2014 a redéfini et confirmé 39304 mètres carré

2

### TYPES DE MINES DECOUVERTES

TOUTES LES MINES DÉCOUVERTES SONT DES MINES ANTIPERSONNEL FRANÇAISES, DE DEUX (02) TYPES. IL S'AGIT DE :

- MINE **AP ID 51** (MINE ANTIPERSONNEL INDÉTECTABLES), A ACTION LOCALE
- MINE **AP MB 51/55** (MINE ANTIPERSONNEL MÉTALLIQUE BONDISSANTE), A ACTION BONDISSANTE

DEMINEGE MADAMA

CNCCAI

#### MINE AP ID 51



DEMINEGE MADAMA

CNCCAI

#### MINE APMB 51/55



DEMINEGE MADAMA


CNCCAI

3

dans le cadre de sa première demande de prolongation( 2014 à 2015), le Niger a déminé 39304 m2 avec 1075 mines AP détruites

#### ZONES MINEES CAMP DE MADAMA



 Zone minée Confirmée  
Sud à déminer

 Zone déminée  
pourtour du camp

4

## RESULTATS OBTENUS :

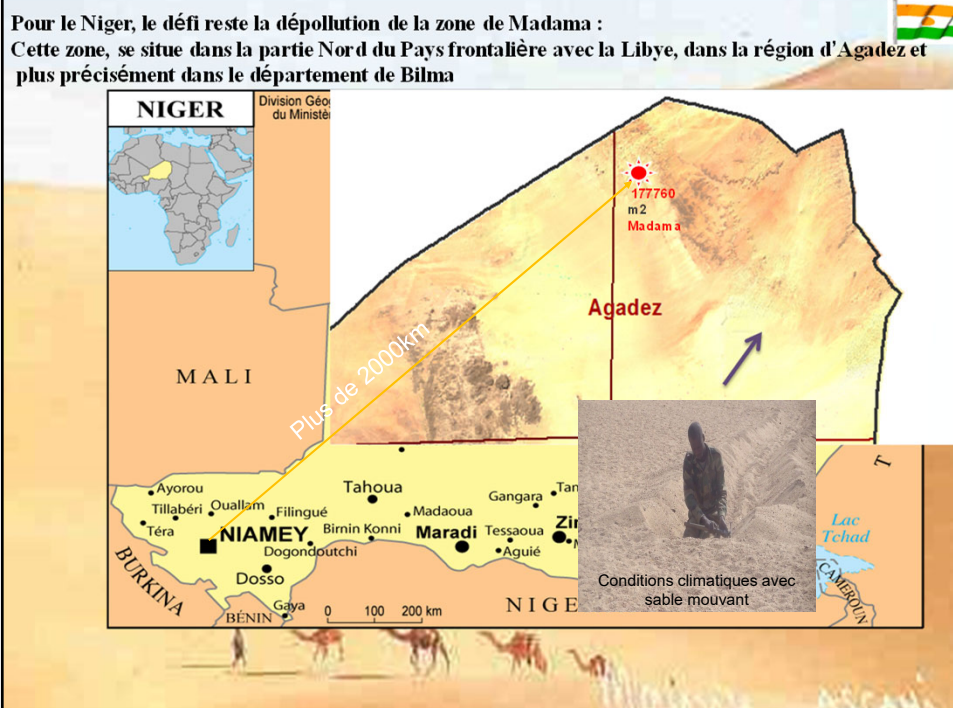
Deuxième demande  
de prolongation 2016-  
31 dec 2020

SUPERFICIE TOTALE DEMINEE(m2)	MINES ANTIPERSONNEL INDETECTABLE MODELE 51 (AP ID 51)	MINES ANTIPERSONNEL A ACTION BONDISSANTE (AP MB 51/55)	TOTAL/ MINES
18.483	305	18	323

**Défis : 177760 m2 dans moins de 2 mois**

DEMINAGE MADAMA

5



6

Malheureusement, aucune aide ou assistance sous quelque forme que ça soit n'a été apportée dans le cadre de ces opérations par nos partenaires. .

Aussi et vu l'ampleur de la contamination actuelle, le Niger n'est pas en mesure de remplir ses engagements d'ici le 31 Décembre 2020.

C'est pourquoi, le Niger a préparé et élaboré une troisième demande de prolongation de délai supplémentaire de quatre (4) ans pour pouvoir se débarrasser de ces Mines antipersonnel.

7

## Besoins

Plan de travail pour le déminage de la zone minée de Madama

Résultats escomptés	Activités indicatives	Sous activités	ANNEES					Responsable	Budget planifié		
			2020	2021	2022	2023	2024		Source de fonds	Description dans le budget	Montant US \$
R1 Déminage humanitaire : les zones minées ou polluées du camp militaire de <u>Madama</u> déminées et les autres zones suspectes identifiées	A1.1. <u>Opérations</u> de déminage humanitaire	A1.1 acquisition de matériels de déminage et de destruction des armes illicites							CNCCAI	Matériel de sondage (Sonde magnétique ; détecteur etc.....)	50 000
										Matériel balisage et marquage (piquets ; rubalise ; pots etc ....)	20 000
										Equipements démineurs (Tenues de protection et casques visières),	50 000
										Optiques et radios (cartes, jumelles, GPS, Turaya, Motorola)	10 000
										Matériels roulants supplément : Un véhicule d'allègement porte Bzena	150 000
										<b>Total A1.1</b>	<b>300 000</b>
	A1.2. <u>Formation</u> de 50 démineurs supplémentaires	A1.2. formation de 50 démineurs supplémentaires								Fournitures formation (cahier, bic etc.	1 500
										Matériels didactiques pédagogiques et tenues	8 000
										Carburant formation (sorties terrain)	1 500
										Alimentation des stagiaires	8000
										Frais Couverture médiatique, banderoles et communication, CD	2 000
										Frais transport stagiaires et formateurs	2 750
							<b>Total A2.2</b>	<b>23 750</b>			
A1.3.	A1.3.							Lancement des opérations de déminage	8 000		

8

		Déploiement équipes de démineurs sur le terrain							Carburant, lubrifiants, frais entretien (opérations de déminage avec la mise en marche du deuxième BOZENA)	40 000
									Assurance et Frais soins et Sécurité sanitaire	40 000
									Primes démineurs et leur sécurité, chefs sections, chefs chantiers, artificiers, contrôleurs qualité	410 000
									Couverture médiatique et communication	2 000
									<b>total A1.3</b>	<b>500 000</b>
									<b>Total A1</b>	<b>823 750</b>
									<b>TOTAL R1</b>	<b>823 750</b>
2 Les capacité de la CNCCAI sont renforcées et les actions suivies et évaluées	A2	Suivi évaluation des activités (supervisions terrain)							mission de suivi	20000
	A3	Contrôle Qualité externe							Contrat d'audit ou contrôle qualité	300000
										<b>TOTAL R2</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>									<b>1143750</b>	

9

En préparation au travail qui lui reste à accomplir le Niger a pris les mesures suivantes :

Pour le travail déjà effectué en amont, et ce que le Niger a entrepris, il ressort ce qui suit :

- Formation et recyclage des démineurs
- Conduite des opérations de déminage de Juillet 2019 à Mars 2020.
- La réserve et l'existence d'un pool de plus de 60 démineurs disponibles et opérationnels au besoin dont 8 femmes.
- La volonté manifeste de l'Etat à accompagner modestement la CNCCAI.
- La mise à disposition de l'Etat (via la CNCCAI) de véhicules pour les opérations de déminage.
- La mise à disposition de moyens par l'Etat des équipements de déminage
- Surface déminée : 18483 m2.
- Nombre de mines déterrées et détruites : 323

**La CNCCAI est toujours à la recherche de financement pour parachever son plan de travail de déminage .**

10

Le Niger reste résolument engagé pour le respect de ses engagements vis-à-vis de la Convention d'Ottawa sur les Mines Antipersonnel, Nous bénéficions de la volonté politique de notre pays à contribuer financièrement et en nature au coût du programme.

L'appui des partenaires tant bilatéraux que multilatéraux sera précieux au Niger pour garantir la mise en œuvre de l'Article 5 de la Convention.

Compte tenu des difficultés de la zone, il ya aussi un besoin en matériels de technologie de pointe à l'instar des équipements de protection, du matériel de détection et de matériel roulant.

11



12